

La population qui encombra les Tuileries s'échappa aussitôt et courut dans tout Paris en appelant aux armes. On sonna le tocsin, on enfonça les boutiques d'armuriers, on força les portes de l'hôtel de ville; puis les citoyens, réunis aux gardes-françaises qui s'étaient échappés de leurs casernes, marchèrent sur un détachement de Royal-Allemand qui stationnait devant l'hôtel de Montmorency, sur le boulevard. Celui-ci, après avoir essuyé une décharge qui lui tua quelques hommes, se replia sur le gros des troupes réunies à la place Louis XV. Le peuple se prépara aussitôt à attaquer la place; mais le baron de Bezenval et le prince de Lambesc trouvèrent plus prudent de céder le terrain.

Dans le même temps, les barrières de Paris étaient attaquées par les ouvriers et incendiées; de sorte que la capitale était comme entourée d'un cercle de feu qui ressortait sur le crépuscule qui commençait à paraître. La nuit qui succéda à cette journée fut encore plus agitée; les rues furent constamment sillonnées par des patrouilles bourgeoises, par des détachements de soldats du guet, de gardes-françaises. De temps en temps on poussait des cris d'alarme et on tirait des coups de fusil qui se mêlaient au bruit du tocsin et glaçaient les cœurs d'épouvante. L'incendie des barrières continuait à éclairer l'horizon de lueurs sinistres. Cependant, au milieu du désordre même, un pouvoir nouveau s'établissait. Les électeurs de la ville s'étaient constitués en corps municipal, avaient fait ouvrir les magasins d'armes qui se trouvaient à la commune, et avaient décrété l'organisation d'une milice parisienne sous le nom de garde nationale, composée de seize légions, sous les ordres d'un

commandant général, d'un commandant en second, d'un major général, et ayant chacune un état-major choisi par le comité permanent. Tel fut le premier acte d'autorité publique des électeurs. Le lendemain, par un second arrêté, ils décidèrent qu'une députation irait à Versailles demander à l'assemblée des représentants la confirmation de l'établissement de la troupe urbaine, la responsabilité des ministres et l'éloignement des troupes étrangères.

Pendant que les députés-électeurs se mettaient en devoir de remplir leur mandat et se rendaient à Versailles, le peuple continuait à parcourir les rues de la capitale, demandant du pain et des armes. Des groupes se portèrent au garde-meubles de la couronne et enlevèrent un canon d'argent et quelques armures de prix; d'autres groupes envahirent la maison des Lazaristes, qui étaient désignés comme accapareurs, forcèrent les portes des greniers et y trouvèrent des approvisionnements de farine, dont ils chargèrent cinquante-deux voitures, qui furent immédiatement conduites à la halle.

Sur toutes les places, dans les carrefours, dans les rues, la population montrait une agitation extraordinaire; de tous côtés on ouvrait des tranchées, on formait des barricades avec des tonneaux, on improvisait des corps de garde. Le tocsin retentissait toujours: des hommes passaient dans les quartiers, invitaient de la voix et à l'aide d'une sonnette les habitants à se rendre à leur district respectif; les églises et les couvents étaient devenus des lieux d'assemblées pour les districts. Les motionnaires du Palais-Royal ne désesparaient pas ni le jour ni la nuit; le jardin et les cafés étaient constamment remplis d'une foule avide de nouvelles. On y fit



courir les bruits qui avaient transpiré sur les projets de la cour; savoir, que dans la nuit du 14 au 15 juillet on devait procéder à l'arrestation des membres les plus influents de l'Assemblée nationale, ainsi qu'à celle d'un grand nombre des électeurs de Paris, et de tous les citoyens qui avaient marqué par leur patriotisme; qu'ensuite on devait faire entourer la capitale par des lignes militaires, bloquer les barrières et mettre la ville sous le coup des batteries de Montmartre, de Passy, et sous le feu de la Bastille. Cette découverte, que ne justifiaient que trop les divers renseignements obtenus dans les journées précédentes sur la conspiration du comité Polignac, portèrent l'exaspération du peuple à son comble. On fit circuler une liste de proscription où l'on promettait des récompenses à ceux qui apporteraient les têtes du comte d'Artois, du prince de Condé, du maréchal de Broglie, du baron de Bezenval, de Berthier, du baron de Breteuil, de Foulon, du prince de Lambesc et de plusieurs autres amants ou sicaires de Marie-Antoinette. On s'occupa surtout au Palais-Royal des moyens de se procurer des armes. Les ouvriers en fer furent employés à forger des piques, et en trente-six heures en fabriquèrent cinquante mille.

Un nouveau renfort vint au peuple : la cour, ne pouvant compter sur la fidélité des troupes qui étaient à Paris, avait fait parvenir au colonel des gardes-françaises l'ordre d'évacuer la capitale et de se rendre à Saint-Denis. Les soldats refusèrent d'obéir; les sous-officiers se joignirent à eux, et vinrent se mettre à la disposition de la commune. La ville acquit ainsi un régiment de trois mille hommes, des artilleurs et des canons.

Dans le moment même où ces militaires traversaient les boulevards, un corps de la milice nationale découvrait, au port Saint-Nicolas, un bateau chargé de cinq milliers de poudre. Les munitions furent aussitôt transportées à l'hôtel de ville et déposées dans une salle basse, à la garde de l'abbé Lefèvre, qui en fit la distribution. Cette affaire mit en évidence la trahison du prévôt Flesselles, qu'on soupçonnait déjà d'être de connivence avec la cour, et dont plus tard on acquit la preuve par la saisie de dépêches importantes.

On arrêta également un immense convoi de farines dirigé vers le Champ-de-Mars, où se trouvaient campés plusieurs régiments. La destination de ces approvisionnements fit supposer que des armes se trouvaient à l'Hôtel des Invalides, et l'on décida que l'on irait sommer le gouverneur de mettre ses magasins à la disposition du peuple. Mais comme il se faisait tard, on remit l'expédition au lendemain. La nuit se passa sans événement extraordinaire; seulement les rues étaient sillonnées comme la veille par des cohortes armées qui se succédaient d'heure en heure.

A Versailles se passaient des scènes bien différentes. Dès que les lâches conseillers de Louis XVI avaient eu connaissance des mouvements des Parisiens, ils avaient fait garnir de troupes et de canons les ponts de Sèvres et de Saint-Cloud, et avaient fait fermer les barrières pour intercepter toutes les communications. A l'intérieur, dans le château même, s'ouvrait une fête brillante; les princes, les princesses, Marie-Antoinette et son cortège de mignonnes, les épaules et la gorge nues, parées de fleurs, se promenaient au milieu des salles de banquet, distribuant l'or, les caresses et les exhor-



tations aux hordes de soldats qui se gorgeaient de viandes et de liqueurs, et qui dans leurs chants impies osaient proclamer l'asservissement de la France.

C'était dans la nuit suivante que la cour avait résolu d'agir; le comité Polignac avait décidé qu'au moment de l'attaque de Paris, les régiments de Royal-Allemand, Royal-Étranger et les hussards environneraient la salle des États, enlèveraient les députés patriotes, et en cas de résistance les égorgeraient. Telle était l'immoralité des courtisans, qu'ils préludaient par des chants brutaux et par des danses à cet horrible attentat. Ainsi le soleil du 14 juillet éclairait à la fois de ses premiers rayons les saturnales de Versailles et les massacres de Paris.

Dès l'aube, un peuple immense couvrait les quais, les boulevards, les rues, les places, attendant le signal pour recommencer la lutte et exécuter le projet de la veille. Parmi les combattants, les uns portaient des costumes d'anciens guerriers, des casques, des rondaches; les autres brandissaient des armes de sauvages; un citoyen agitait la lance de Boucicaut, un autre portait fièrement le sabre de du Guesclin; des ouvriers, des femmes, des enfants se trouvaient armés de fusils, de mousquets, de pistolets et de poignards des siècles passés, qu'ils avaient trouvés dans le garde-meubles; ce qui présentait un spectacle bizarre et imposant. Tout à coup le cri, « Aux Invalides! » sortit du Palais-Royal et alla retentir jusqu'à la place de l'Hôtel de ville. Alors toute cette masse se mit en mouvement. L'expédition ne laissait pas que d'être très-périlleuse: on savait que trois régiments étaient campés au Champ-de-Mars; que le gouverneur de

l'Hôtel avait des canons, des munitions, un fort détachement du régiment d'artillerie de Toul à sa disposition avec ses pièces, et que la veille même la troupe se tenait en armes derrière les fossés. Mais un peuple qui combat pour la liberté mesure-t-il jamais le danger? La foule avançait toujours. Par un heureux hasard, il se trouva que la garnison, fatiguée de trois nuits de veille, s'était retirée dans ses quartiers; de sorte que les citoyens purent arriver jusqu'à la grille sans avoir eu un seul coup de feu à tirer. Le chef du détachement entra en pourparlers avec les sentinelles, fit appeler le gouverneur et le somma d'avoir à lui remettre son magasin d'armes. Comme celui-ci hésitait à répondre, des enfants escaladèrent les fossés, désarmèrent les sentinelles et ouvrirent les grilles; le peuple se précipita dans l'hôtel et enleva vingt-huit mille fusils et vingt pièces de canon.

Sur le côté opposé de Paris, une autre scène commençait; c'était l'attaque de la Bastille. Le marquis de Launay, commandant de cette forteresse, avait refusé brutalement à deux députations de livrer des armes; plus tard, une troisième députation s'étant présentée, il avait fait tirer sur elle. Enfin, M. Thuriot de la Rosière, député du district, étant parvenu à se faire admettre en sa présence, il avait répondu par des insolences aux sommations qui lui étaient faites de retirer le canon qui menaçait la ville; ce misérable osa faire plus encore, et joignit l'atrocité à l'impertinence: pendant les pourparlers, une troupe de jeunes gens sans armes était entrée dans la première cour, séparée de la forteresse par un fossé; lorsque Thuriot de la Rosière se présenta pour sortir, le pont-levis étant baissé, ces jeunes gens s'avancèrent, de-



mandant des fusils; alors de Launay commanda de relever la herse et de faire feu sur ces infortunés.

Au bruit de la fusillade de l'intérieur, le peuple devina qu'on assassinait ses parlementaires; un immense cri s'échappa de toutes les poitrines à la fois: « Vengeance! » et l'attaque de la Bastille commença. Trois fois les assaillants se ruèrent sous le feu terrible que vomissaient les tours de la forteresse, et trois fois ils furent contraints de battre en retraite, laissant un grand nombre de morts et de blessés sur la place; enfin, après cinq heures de combat, ils parvinrent à établir en face du pont-levis une batterie composée d'un mortier, de deux pièces de quatre et du canon d'argent enlevé au garde-meubles.

La garnison pensa alors à se rendre et cessa de tirer. Un officier suisse appela à travers un créneau et tendit un billet. Une planche fut jetée en travers du fossé; un huissier nommé Maillard s'élança sur ce pont vacillant et dangereux, prit l'écrit et le porta au commandant Hullin; celui-ci lut à haute voix: « Nous avons vingt milliers de poudre, disaient » les assiégés; nous ferons sauter tout le quartier si vous » n'acceptez la capitulation, avec garantie de la vie sauve » pour toute la garnison. — Foi d'officier, dit Hullin, nous » l'acceptons. — Et nous, nous la refusons! crièrent mille » voix parmi les assaillants; vengeance, vengeance pour nos » frères traîtreusement assassinés! » Malgré cette protestation, les ponts s'abaissèrent, et le peuple se précipita dans la Bastille. En un instant la foule remplit la double enceinte et les huit tours; les assiégés furent faits prisonniers; deux officiers et quelques invalides; qui tiraient encore sur les

vainqueurs, furent tués sur la place; le major de Losme subit le même sort; l'infâme de Launay fut traîné à la Grève et décapité en vue de l'hôtel de ville; sa tête fut placée au bout d'une pique. On trouva dans sa poche un billet signé Flesselles, qui contenait ces mots: « J'amuse les Parisiens » avec des cocardes et des promesses; tenez bon jusqu'au » soir, l'armée est en marche, et vous aurez du renfort. »

Cette lettre fut sur-le-champ portée à la Commune et lue au comité des électeurs assemblés en permanence. A cette lecture, le prévôt des marchands, interdit et tremblant, put à peine balbutier quelques mots pour sa défense: « Sortez, » monsieur de Flesselles, cria l'un des membres du comité; » vous êtes un traître; vous avez trahi la nation, la nation » vous abandonne. » A l'instant même ce misérable fut saisi par un robuste ouvrier, et entraîné hors de la salle: on le conduisait à une lanterne pour le pendre, lorsqu'il fut tué d'un coup de pistolet.

La nuit qui suivit cette mémorable journée fut extrêmement agitée; c'était celle indiquée pour l'exécution du complot de la cour; mais la prise de la Bastille avait singulièrement changé l'état des choses. Tous ces courtisans, qui, la veille encore, appelaient la grande insurrection nationale une émeute de brigands salariés, maintenant, consternés, anéantis, osaient à peine envisager l'abîme ouvert sous leurs pas. Marie-Antoinette, cette femme si audacieuse dans le succès, commençait à comprendre dans quel péril l'avaient jetée ses lâches complaisants, et se trouvait sans force pour conjurer le danger. De tous ces plats valets qu'elle avait élevés au pouvoir, de tous ces ducs, de tous ces princes qu'elle avait



gorgés d'or, pas un seul n'avait assez de courage pour venir apprendre à Louis XVI que le peuple, debout, triomphant, allait se trouver face à face avec la royauté avilie, dégradée, sans crédit, sans argent, sans ressources. On lui dit seulement que le comité avait décidé l'ajournement de ses projets contre les Etats-Généraux. Enfin, dans la soirée, le duc de la Rochefoucauld-Liancourt se détermina à pénétrer dans l'appartement de Louis XVI, qui était déjà couché et profondément endormi; il le réveilla, lui rendit compte des événements de la capitale, et lui conseilla, pour calmer l'agitation des esprits, de paraître le lendemain à l'Assemblée nationale, de rappeler Necker et d'éloigner les soldats étrangers.

Le 15, dès l'ouverture de la séance, plusieurs députés demandèrent que l'Assemblée nationale déclarât qu'elle allait immédiatement aviser aux moyens de rétablir le calme dans Paris, et s'occuper de rédiger une nouvelle adresse au roi pour lui demander le renvoi des troupes de la capitale et le libre arrivage des grains et des farines. Ce parti ayant été adopté à l'unanimité, vingt-quatre députés furent désignés pour se rendre sur-le-champ auprès de sa majesté. Mais au moment où ils allaient quitter la salle, le duc de Liancourt demanda la parole, et annonça qu'il était autorisé à dire que le roi, de son propre mouvement, s'était déterminé à venir au milieu des représentants. Quelques minutes après, Louis XVI parut en effet, sans gardes, accompagné de ses deux frères. Il s'avança dans la salle, et, debout, en face de l'assemblée, il prononça d'une voix émue ce discours : « Le » chef de la nation vient avec confiance au milieu de ses re- » présentant pour leur témoigner sa peine et les inviter à

» trouver le moyen d'apaiser les troubles. Je sais qu'on a » donné d'injustes préventions; je sais qu'on a osé publier » que vos personnes n'étaient point en sûreté. Serait-il donc » nécessaire de vous rassurer sur des bruits aussi coupables, » démentis d'avance par mon caractère connu? Eh bien! c'est moi » qui déclare ne faire qu'un avec mon peuple; c'est moi » qui me fie à vous! Aidez-moi dans cette circonstance à as- » surer le salut de l'état; je l'attends de l'Assemblée natio- » nale. Déjà j'ai ordonné aux troupes d'évacuer Paris et » Versailles. Je remets au président la lettre de rappel du » ministre Necker, et je vous invite à faire connaître mes » dispositions à la capitale. »

Quel changement de langage! la royauté s'avoue impuissante à faire le bien de la nation; et quelques jours avant, elle intimait du haut de son lit de justice des ordres hautains et menaçants. Dès ce moment Versailles fut dans l'ivresse, et le château dans la consternation et dans le deuil. Une terreur panique s'empara de toute la cour: le comte d'Artois et ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry; le prince de Condé, son fils le duc de Bourbon et son petit-fils le duc d'Enghien; le prince de Conti, l'exécrable famille des Polignac et plusieurs des grands seigneurs qui composaient le comité autrichien, quittèrent précipitamment la ville et gagnèrent la frontière, dans le double but de fuir la colère du peuple et de mendier au dehors, chez les rois ennemis, les moyens d'asservir de nouveau la France.

Louis XVI fut également sur le point de céder aux instances de sa femme et d'opérer une retraite sur les pays étrangers; mais l'amour de l'autorité, si puissant même sur